

## Plan de formation

### Modules « Professionnalisation chanson »

3 modules de 21 heures, sur 3 jours autour d'un thème  
**module « la scène » du 27 au 29 octobre 2008**  
**module « le disque » du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2008**  
**module « l'édition » du 9 au 11 mars 2009**

**Objectif du stage :** à partir du projet professionnel et artistique du chanteur, développer la connaissance de son environnement socioprofessionnel et créer un lien entre sa démarche artistique et cet environnement socioprofessionnel à travers une audition privée en présence d'un professionnel.

**Public visé, pré-requis :** artistes chanteurs ayant un projet professionnel et artistique défini.

#### Contenu :

- 1<sup>er</sup> jour : définition du contexte professionnel lié au thème du module (prospections, interlocuteurs...) et analyse de la situation de chacun.
- 2<sup>ème</sup> jour : analyse du projet artistique, mise en évidence des atouts et faiblesses techniques et artistiques, travail d'interprétation scénique et préparation de l'audition privée du 3<sup>ème</sup> jour.
- 3<sup>ème</sup> jour : audition privée en présence d'un professionnel du secteur en lien avec le thème du module. Chaque stagiaire présente un extrait de son projet artistique au professionnel présent qui intervient et apporte ses conseils afin de mettre en évidence le lien entre le projet artistique du chanteur et le contexte socio professionnel en question...

#### Intervenants :

- partie environnement socioprofessionnel : Bertrand Mougin ou autres intervenants de l'IRMA
- partie artistique et technique : intervenants d'ACP la Manufacture Chanson, Olenka Witjas et, selon le thème, Véronique Gain, Gérard Gabbay, Michel Goubin, Eric Guilleton...
- auditions privées : Olenka Witjas, Bertrand Mougin et un professionnel du secteur en lien avec le module, ex : programmateur de salle ou de festival, producteur, tourneur, D.A. éditeur...

## Modalités pratiques

**Recrutement :** sur dossier (lettre de motivation, bio).

**Effectif :** 6 à 8 stagiaires

**Dates :** module « la scène » du 27 au 29 octobre 2008 / module « le disque » du 1er au 3 décembre 2008 / module « l'édition » du 9 au 11 mars 2009

**Nombre d'heures :** 21 heures

**Horaires des cours :** 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour : 10 h - 18 h, 3<sup>ème</sup> jour : 11 h - 12 h (installation), 13 h - 19 h (audition)

**Lieu des cours :** ACP la Manufacture Chanson 124 avenue de la République 75011 Paris

**Coût de la formation :** 365 € (le module) assurances et adhésion comprises (réduction possible de 140 € sous forme de bourse sur demande motivée par écrit en cas de financement personnel sans condition de revenus)



**Pour les artistes ayant droit AFDAS, possibilité de financement dans le cadre d'un DIF ou en « accès individuel ».**

### pour s'inscrire

Vous êtes intermittent du spectacle et ayant droit AFDAS : adressez-nous un dossier comprenant : vos coordonnées, une lettre de motivation et un CV en précisant bien le nom et les dates du stage et le type de financement (DIF ou accès individuel) afin de recevoir un devis et un plan de formation (par mail [acp@manufacturechanson.org](mailto:acp@manufacturechanson.org) ou au **01 43 58 19 94**) puis contactez l'**AFDAS au 01 44 78 39 39**.

Vous n'êtes pas intermittent du spectacle : possibilités de prises en charge ASSEDIC, ANPE, Région, Conseil Général ou autres, se renseigner auprès de l'ANPE ou de la mission locale ANPE dont vous dépendez et nous contacter.

**En cas de financement personnel :** 20 % d'acompte à l'inscription et paiement de la totalité des frais de formation avant le début du stage (possibilité d'étaler les encaissements...). Tout stage commencé est dû en totalité sauf dispense accordée par la direction pour motif grave. Dans tous les cas, le paiement de l'adhésion reste acquis par ACP - la Manufacture Chanson.

**Ce stage étant destiné aux professionnels de la chanson ou du spectacle, les ayant droit AFDAS sont prioritaires à l'inscription.**

Les informations du présent dossier sont non contractuelles et annoncées sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté.

